RENAULT

CERTIFICAT DE CONFORMITE
VEHICULES COMPLETS N1

Je soussigné, Nathalie DUPLEX
certifie par la présente que le véhicule :
0.1. Marque :RENAULT
0.2. Type :W
Variante :FW17
Version :FW17BD
0.2.1. Descriptions commerciales :KANGOO
0.4. Catégorie du véhicule :N1
0.5. Nom et adresse du constructeur :RENAULT s.a.s.
13-15, Quai Alphonse Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt
France

0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :Plaque sur l'entourage de la porte droite au-dessus ou au-dessous de la gache
VF1FW17BD54516527

Emplacement du numéro d'identification du véhicule :Marquage à froid sur la partie avant du support moteur, coté droit

0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :-
0.10. Numéro d'identification du véhicule est conforme à tous égards au type complet décrit dans :
Numéro de réception :e2*2007/46*0006*33
Date :27/11/2015

Le véhicule peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à :Droite
et qui utilisent les unités :Métriques
pour l'indicateur de vitesse

Guyancourt
N. DUPLEX

25/12/2015

Chef du service "Homologation Officielle"

2.1. Procédure d'essai : ETC
Diesel

CO	:-	NOx	:-
NMHC	:-	THC	:-
CH4	:-	Particules	:-

GPL/GN

CO	:-	NOx	:-
NMHC	:-	THC	:-
CH4	:-	Particules	:-

2.2. Procédure d'essai : WHTC
Diesel

CO	:-	NOx	:-
NMHC	:-	THC	:-
CH4	:-	NH3	:-
Particules (masse)		:-	
Particules (nombre)		:-	

GPL/GN

CO	:-	NOx	:-
NMHC	:-	THC	:-
CH4	:-	NH3	:-
Particules (masse)		:-	
Particules (nombre)		:-	

48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption :0,51 m-1

49. Emissions de CO2 /consommation de carburant: consommation d'énergie électrique

1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs

Essence / Diesel	Emissions de CO2	Consommation
Conditions urbaines:	136 g/km	5,2 l/100 km
Conditions extra-urbaines :	110 g/km	4,2 l/100 km
Conditions mixtes :	119 g/km	4,6 l/100 km
Pondéré, conditions mixtes :	-	-

GPL/GN/Ethanol	Emissions de CO2	Consommation
Conditions urbaines:	-	-
Conditions extra-urbaines :	-	-
Conditions mixtes :	-	-
Pondéré, conditions mixtes :	-	-

2. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides chargeables de l'extérieur

Consommation d'énergie électrique (pondérée, conditions mixtes) :-
Autonomie en mode électrique :-

49.3. Véhicule pourvu d'éco-innovations :Non
49.3.1. Code général de la ou des éco-innovations :-
49.3.2. Total des réductions d'émissions de CO2 obtenues grÂce à la ou aux éco-innovations :-

Divers

50. Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :Non
51. Véhicules à usage spécial désignation conformément à l'annexe 2, part5 :-
52. Remarques (*) :
07: (*) 1844 mm
44 : (*) en option
44: (*) e4*94/20*3480-e4*94/20*3481-E11 55R017686
44: (*) E7 55R01 1203 - E7 55R01 1204

Véhicule équipé d'un système radar de courte portée dans la bande des 24 GHz :Non